Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260305-DE2CCAS26-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 05/03/2026

Nombre de membres : 13
Présents : 11 (+ 1 suppléant)
Représentés : 11
Date convocation : 27/02/2026

Le Conseil d'administration de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, le mardi 05 mars 2026, à 18h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de LE GALL Jean Pierre, Vice-Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS : LE GALL Jean Pierre ; Nicole LOJKO, GOURGUECHON Evelyne, LE FLOCH Tifen, FIAMMINGO Jean-Luc, GEORGEL Bruno (Suppléant), GUILLOU Grégory, TURPIN Gwenn, Marie-Thérèse LE GLOANEC, BERNICOT Yves, PRAT Cyrille, Cathy CHAZE,

ABSENTS EXCUSES : BUQUEN Muriel, Joëlle LE GALEZE,

SECRETAIRE : GEORGEL Bruno

---

2. Finances : Participation contractuelle solidarité

Monsieur Le Vice-Président présente la demande de participation contractuelle de solidarité transmise par la Banque Alimentaire du Finistère.

La Banque Alimentaire sollicite une participation de 28€ par bénéficiaire et sollicite le versement d'une participation de 696 € pour 2026.

Vote :
Après délibération, le Conseil d'administration :

- **APPROUVE** le versement d'une contribution contractuelle de solidarité à la Banque Alimentaire du Finistère d'un montant de 696 €.

Adopté à l'unanimité par 11 Voix Pour
0 Voix Contre ; 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 13/03/2026,
P/ le Président,
Le Vice-Président, Jean-Pierre LE GALL,

MAIRIE DE REDENE 29 (FINISTERE)